

Prix jeunes chercheurs de la Ville de Clermont-Ferrand Règlement 2024

La Ville de Clermont-Ferrand soutient les jeunes chercheurs et valorise leurs travaux et la qualité de la recherche menée dans les laboratoires clermontois.

Lors du Prix jeunes chercheurs, quinze jeunes docteurs présentent leur travail en public et devant un jury pluridisciplinaire, de manière attractive et lisible, afin de démontrer leur capacité de sensibilisation et d'implication dans les réalités contemporaines.

Sept prix sont décernés à cette occasion :

- Grand prix de la Ville de Clermont-Ferrand de 5 000 €
- Prix public de la Ville de Clermont-Ferrand de 2 500 €
- Prix Fondation Université Clermont Auvergne de 1 500 €
- Prix INP Polytech Clermont de 1 500 €
- Prix Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes de 1 500 €
- Prix Michelin de 1 500 €
- Prix Clermont Auvergne Innovation de 1 500 €

Le Prix jeunes chercheurs 2024 aura lieu le mardi 9 avril 2024

- Soutenances publiques

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h - Espace municipal Georges Conchon - 3, rue Léo Lagrange

- Cérémonie de remise des prix

A 19 h - Hôtel de Ville - 10 rue Philippe Marcombes

Candidature

1. Le concours est ouvert à tout étudiant.e inscrit.e et ayant soutenu sa thèse de doctorat dans un établissement de l'Université Clermont Auvergne et des établissements associés entre le 17 décembre 2022 et le 22 décembre 2023 inclus.

2. Le.la lauréat.e et son école doctorale s'engagent à répondre aux sollicitations de la Ville de Clermont-Ferrand pour participer à la communication du Prix jeunes chercheurs et promouvoir la recherche clermontoise. Ils pourront être amenés à répondre à des interviews ou participer à des manifestations grand public comme le Printemps des talents, la Fête de la Science, la cérémonie de remise des écharpes doctorales ou à des cérémonies de remise de diplômes des établissements d'enseignement supérieur, etc.

Dossier

Chaque candidat.e devra remettre à son école doctorale, au plus tard le 22 décembre 2023, un dossier numérique comprenant :

- La fiche administrative (figurant en fin de règlement)
- Une photographie couleur (plan poitrine) au format jpg
- Un CV*
- La liste des publications, brevets et prix
- L'intitulé du sujet de thèse
- Un résumé vulgarisé du sujet de thèse* (5 à 6 lignes)
- Un résumé de thèse* (1 page dactylographiée)
- Le rapport de soutenance

*En langue française.

Procédure

1. Une sélection sera faite au sein des écoles doctorales de la façon que celles-ci jugeront la mieux adaptée.

2. Quinze candidatures seront présentées et validées, le **mercredi 31 janvier 2024**, lors d'une commission réunissant les directeur.trice.s d'écoles doctorales, la vice-présidente Recherche de l'Université Clermont Auvergne, et présidée par l'adjoint à la Vie universitaire et étudiante de la Ville de Clermont Ferrand. La Ville de Clermont-Ferrand confirmera aux candidat.e.s leur participation au Prix jeunes chercheurs par voie électronique.

Pour l'édition 2024, seront présenté.e.s au jury :

- 3 candidat.e.s pour l'École doctorale des Sciences pour l'Ingénieur
- 3 candidat.e.s pour l'École doctorale des Sciences Fondamentales
- 3 candidat.e.s pour l'École doctorale des Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement
- 3 candidat.e.s pour l'École doctorale de Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion
- 3 candidat.e.s pour l'École doctorale des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.

4. Les candidat.e.s sélectionné.e.s devront soutenir en public une présentation vulgarisée des contextes, méthode et résultats de leur recherche en 15 minutes. Cette présentation, qui devra être assurée en langue française, sera suivie d'un temps de questions-réponses de 10 minutes maximum avec les membres du jury.

5. Le jury portera prioritairement son appréciation sur la qualité de la soutenance : accroche, énoncé de la problématique, clarté, rigueur, précision, aisance, dynamisme, ancrage dans les réalités contemporaines, etc.

6. Les candidat.e.s acceptent que la Ville de Clermont-Ferrand utilise et exploite leur image à des fins non commerciales dans le cadre de la promotion de ses actions et autorisent la diffusion des captations photos et/ou vidéos réalisées en amont et lors de la manifestation sur l'ensemble des supports de communication de la Ville de Clermont-Ferrand (publications, site Internet, réseaux sociaux, etc.).

7. Les candidat.e.s s'engagent à être présent.e.s lors de la **remise des prix le mardi 9 avril 2024 à 19 h** au cours de laquelle le.la lauréat.e du Grand Prix présentera une nouvelle fois ses travaux.

8. Les frais éventuellement engagés par les candidat.e.s pour participer au Prix jeunes chercheurs ne sont pas pris en charge par la Ville de Clermont-Ferrand.

Prix jeunes chercheurs de la Ville de Clermont-Ferrand
Fiche administrative

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Docteur en : _____

Date de soutenance de thèse : _____

Directeur.trice.s de thèse : _____

Laboratoire : _____

École doctorale : _____

Établissement : _____